



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Créteil, le 15 JAN. 2020

Le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie-
directeurs académiques des services de l'éducation
nationale de la Seine et Marne, de la Seine-Saint-Denis
et du Val-de-Marne,

Rectorat

DRRH

Direction des Relations et des Ressources
Humaines
BPID
Bureau des Personnels d'Inspection et de
Direction

Affaire suivie par
Christine DUBOIS
Téléphone
01 57 02 62 36
Fax
01 57 02 62 40
Mél
ce.bpid@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Objet : Liste d'aptitude aux emplois de Directeur d'Etablissement d'Education Adaptée et Spécialisée, session 2020.

REF : Décret n° 74 388 du 8 mai 1974 modifié par le décret n° 91-39 du 14 janvier 1991.

P.J. : Maquette du dossier d'inscription et notice de rappel des conditions d'inscription destinée aux candidats. Liste récapitulative des postes vacants ou susceptibles d'être vacants. Maquette des disponibilités des jurys.

J'ai l'honneur de vous rappeler que le décret n° 74-388 du 8 mai 1974 modifié, prévoit la nomination aux emplois de Directeur d'Etablissement d'Education Adaptée et Spécialisée parmi les fonctionnaires inscrits, pour chaque catégorie d'emploi, sur une liste d'aptitude.

I Constitution et transmission du dossier :

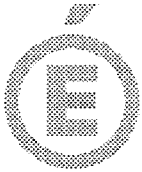
Pour me permettre d'organiser les épreuves d'entretiens en vue de l'inscription sur ces listes d'aptitude, je vous demande de bien vouloir, dès réception de la présente note, **procéder à l'appel des candidatures parmi les professeurs des écoles et instituteurs de votre département pour l'emploi de :**

- Directeur d'école comportant au moins trois classes spécialisées

Vous trouverez à cet effet la maquette d'inscription à la session 2020, afin que vous puissiez procéder à sa diffusion dans les écoles de votre département.

Ces dossiers d'inscription, comme le précise la notice destinée aux candidats, devront être transmis à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, pour le :

VENDREDI 14 FÉVRIER 2020
dernier délai



Après vérification des états de service et des diplômes, vous voudrez bien me transmettre ces dossiers pour le **lundi 2 mars 2020, au plus tard.**

II Composition de la commission académique et organisation des épreuves :

2

Pour la constitution de la commission académique prévue par l'article 2 du décret précité, vous me proposerez pour **le vendredi 14 février 2020 :**

- Trois inspecteurs de l'Education Nationale, dont un chargé de l'éducation spécialisée
- Trois directeurs d'école de plus de 3 classes spécialisées.

Vous voudrez bien également nous transmettre les calendriers des disponibilités des membres du jury complétés, à l'aide de la maquette jointe, pour **le vendredi 14 février 2020.**

Les convocations pour les entretiens seront envoyées aux intéressés par courrier électronique, à partir du lundi 2 mars 2020.

Les épreuves d'entretien se dérouleront du mardi 31 mars 2020 au jeudi 2 avril 2020 inclus.

Le Recteur de l'académie de Créteil


Daniel AUVERLOT